



© AIA LIFE DESIGNERS

Établissement public de santé de Ville-Evrard

Une rénovation et une restructuration au service du bien vivre des patients et du personnel

Dédié à la santé mentale, l'établissement de Ville-Evrard bénéficie d'une notoriété historique au sein de son territoire sur le secteur de la psychiatrie. Aujourd'hui, AIA Life Designers réactive le site autour d'une architecture structurée respectueuse et sensible à un environnement riche de son patrimoine et de ses espaces extérieurs. Un projet exemplaire d'une recherche équilibrée entre humain, environnement, patrimoine et une pratique de la psychiatrie qui associe thérapeutique et milieu de vie. Un site où le bien-être, l'organisation des services, les rapports aux espaces verts servent le bien vivre, respectent un passé riche, se projettent vers le futur et les modes constructifs durables.

Propos recueillis auprès de **Guillaume Boudieux**, architecte, AIA Life Designers



Quelles sont les spécificités architecturales requises pour l'activité psychiatrique ?

Guillaume Boudieux : Les patients en psychiatrie doivent pouvoir bénéficier d'une prise en charge multiple et organisée à plusieurs niveaux. Les grands centres tels que Ville-Evrard sont indispensables pour

accueillir les patients pour des moyens et longs séjours. Cette offre médicale doit être complétée par des centres de proximité plus accessibles. La prise en charge doit pouvoir se faire au sein d'espaces de soins psychiatriques présents en cœur de ville et dénués de toute connotation

hospitalière. En outre, les centres psychiatriques doivent pouvoir accueillir leurs patients simplement, dans des locaux beaucoup plus ouverts sur l'extérieur qu'ils ne l'ont été par le passé : l'architecture psychiatrique actuelle doit donc proposer le fin équilibre entre volume bâti et espaces extérieurs car il est fondamental pour les patients de profiter de l'ouverture sur la nature. Plusieurs degrés de prise en charge sont proposés dans ces centres, au sein d'unités conventionnelles ouvertes, d'hôpitaux de jour, d'unités de soins intensifs et d'accueils de crise. La prise en charge doit ainsi s'adapter à une multitude de besoins car les patients peuvent nécessiter un support psychiatrique volontaire, soutenu, ordonné, de court ou long séjour ou journalier.

Quel peut être, selon vous, le rôle de la conception des espaces dans la prise en charge psychiatrique ?

G. B. : Pour tous nos projets, nous portons attention à l'ensemble des personnes en présence : les patients bien évidemment, mais aussi le personnel soignant et logistique ainsi que les visiteurs accompagnants. Il est en outre nécessaire de mutualiser les moyens et de mettre en place des locaux communs afin que les équipes soient proches les unes des autres et s'entraident, car la solidarité est une valeur très présente en psychiatrie. Des locaux spécifiques de désescalade doivent également être installés pour prendre en charge les patients en crise. Ces espaces spécifiques sont conçus pour accompagner l'apaisement par les sens de la vue, de l'ouïe et du toucher. La dissociation des activités de jour et des activités de nuit est également un aspect primordial de la conception des espaces liés à la prise en charge psychiatrique. Ils doivent être structurés afin d'accompagner le patient pour son retour à la ville, à sa vie. À Ville-Evrard, ces activités peuvent, avec chance, être pratiquées à l'extérieur et de manière variées, car le terrain dont dispose le centre est grand, boisé et offre de nombreuses possibilités d'occupation. Les patients peuvent ainsi s'y reposer, s'y promener ou jouer. D'autres activités, telles que l'écriture ou les travaux plastiques, sont pratiquées dans ce centre dans un lieu dédié et partagé qui intègre un espace d'exposition. Les locaux supports, communs, et architecturaux démontrent ainsi cette relation forte et nécessaire entre l'intérieur et l'extérieur et donnent au centre l'aspect d'un espace fonctionnant comme une vie de quartier, au sein duquel les personnes vivent et se rassemblent.

Quelles sont les grandes lignes de l'opération autour de l'établissement de Ville-Evrard ?

G. B. : Notre agence travaille sur une partie du projet global de restructuration de l'établissement de Ville-Evrard, qui concerne le pôle santé. En effet, le site est l'objet d'un programme de plus grande envergure avec la réhabilitation et la reconstruction des bâtiments nécessaires à la prise en charge psychiatrique et à la logistique. C'est la partie principale de cet ensemble de projets qui nous a été confiée. Nous travaillons ainsi sur la prise en charge adulte générale : nous nous occupons de la restructuration et la rénovation des unités de psychiatrie existantes afin de les rassembler en un même lieu, complétées par un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel destiné à abriter les activités artistiques, un hôpital de jour et un centre d'accueil de crise.

Une unité de soins intensifs de psychiatrie, juxtaposée à notre projet, sera également bientôt en construction ainsi qu'un centre de soins.

Quels sont les atouts du site ?

G. B. : Le site de Ville-Evrard a été préservé et a conservé sa structure pavillonnaire d'origine. Il est installé dans un espace boisé de qualité positionné en frange de ville et bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun. La place dont les patients disposent nous permet ainsi de leur offrir des espaces extérieurs significatifs pour leur prise en charge.

Avec un tel site, quelles ont été vos réflexions quant aux espaces extérieurs ?

G. B. : Nous avons beaucoup réfléchi aux implantations et aux extensions, car nous souhaitons que les unités de prise en charge de patients soient organisées horizontalement et de manière compacte, afin de mutualiser les moyens pour que les soignants aient tout à disposition et à proximité. La composition historique a en outre dicté nos réflexions, car nous devons interpréter une architecture contemporaine face à une architecture historique à préserver. Nous avons également réfléchi en profondeur au réseau viaire, présent tout autour des pavillons, car nous avons souhaité sanctuariser le cœur du pôle santé en parc piétonnier, intégrant au maximum les constructions et les aménagements extérieurs dans le paysage. L'implantation des bâtiments a été ordonnée par rapport à la trame historique du site et dans la mesure de ce qu'il est possible de planifier lorsqu'une construction neuve doit être implantée sur une construction ancienne.

Certains éléments forts ont ainsi dicté notre réflexion. Nous avons voulu réutiliser au maximum les pavillons existants et les planchers disponibles afin de ne pas construire plus qu'il n'était nécessaire. Il fallait également que les activités de prise en charge psychiatrique soient accessibles horizontalement pour les patients et que l'ensemble du plan soit organisé entre un secteur nuit et un secteur jour. Les pavillons existants, agrandis par des extensions, seront ainsi utilisés pour les chambres et un bâtiment central relira ces constructions avec les activités de jour. Nous avons également porté une grande attention aux jardins en conservant les arbres existants et en faisant en sorte que les locaux aient toujours une perspective sur les espaces extérieurs. A cet égard, nous avons prévu de mettre en place des pans de toiture débordants pour proposer des assises contre la façade, à l'abri de la pluie et face aux espaces extérieurs pour que les patients puissent s'y installer.



© AIA LIFE DESIGNERS



© AIA LIFE DESIGNERS

Quels sont les éléments permettant d'améliorer l'accueil des patients et les conditions de travail du personnel ?

G. B. : La forte dissociation des flux permet d'améliorer grandement l'accueil des patients et les conditions de travail du personnel. Le maître-mot de l'organisation hospitalière est en effet de proposer des accès dédiés à l'ensemble des flux notamment pour la logistique. Au sein d'un hôpital psychiatrique, les logisticiens doivent avoir un accès direct aux bâtiments, sans entrer directement dans l'enceinte car cela pourrait perturber les patients. Pour favoriser le travail des soignants, nous avons prévu une proximité de tous les locaux d'usages par rapport aux locaux accessibles aux patients. Le personnel doit également avoir accès à la lumière naturelle et une visibilité forte sur l'ensemble des activités des patients : les locaux de nuit, de jour, ainsi que sur les jardins depuis un poste central. Certains locaux dédiés aux praticiens ont été positionnés au premier étage afin qu'ils disposent d'une autonomie par rapport à la prise en charge des patients.

Comment les futurs utilisateurs ont-ils été impliqués dans les réflexions et quelle a été la nature des échanges ?

G. B. : Nous avons tout d'abord participé à un concours sur la base d'une programmation élaborée par les utilisateurs et la direction du site. Une étroite collaboration a ensuite été mise en place avec les équipes de Ville-Evrard et nous avons travaillé par thématiques. Nous avons rencontré les utilisateurs à cette occasion, les avons écoutés et avons affiné le projet conjointement. Nous nous sommes en outre

grandement attachés sur les thématiques spécifiquement liées à l'organisation fonctionnelle, mais aussi aux particularités relatives aux finitions, à la matérialité et à la pérennité de l'ouvrage. Nous avons engendré des discussions avec les usagers à chaque étape du projet et nous les maintiendrons lors de ses prochaines phases, pour un appel d'offre prévu pour fin 2022 ou début 2023.

Quelle est votre vision de l'architecture des établissements psychiatriques et hôpitaux spécialisés de demain ?

G. B. : Nous devons aujourd'hui permettre aux bâtiments des centres psychiatriques d'être ouverts sur la nature et sur la ville afin qu'ils s'éloignent de leur image strictement hospitalière. L'organisation, la matérialité et la liberté d'accès sur l'extérieur sont donc la clé pour réussir les établissements psychiatriques de demain. Les centres devront également mettre en place un plus grand nombre d'activités et de fonctionnements qui n'ont pas de rapport direct avec le soin, mais qui sont essentiels pour devenir des lieux de vie. Bien sûr, ce milieu impose que l'organisation soit fonctionnelle, sans faille et compacte, pour que les praticiens puissent s'entraider et agir rapidement. C'est une architecture de fines limites entre les patients et les usagers, entre le « *dedans* » et le « *dehors* ». Architectes, ingénieurs, designers et paysagistes doivent se mettre à la place des patients, des soignants et des familles pour dessiner ensemble les futurs murs qui abriteront les lieux de soins de nos vulnérabilités.



